Zurich, le 20 juin 2025

Lettre ouverte à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS)

Pour une régulation équitable, sûre et praticable du cannabis – au nom des patientes, des patients et des consommatrices et consommateurs

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de la santé,

Nous suivons avec une grande attention les travaux sur le nouveau cadre légal visant à réguler le cannabis en Suisse. En tant que *Medical Cannabis Verein Schweiz (MEDCAN)* et *Verein Legalize it!*, nous saluons expressément le fait que la politique aborde enfin à nouveau ce sujet de manière sérieuse.

Les premiers résultats des projets pilotes montrent déjà à quel point une distribution régulée du cannabis peut être bénéfique – que ce soit en matière de protection de la jeunesse, de santé publique ou de sécurité pour les consommatrices et consommateurs. Il est donc d'autant plus important d'élaborer une loi applicable dans la pratique, qui prenne réellement en compte les besoins des personnes concernées.

Réalité médicale : l'accès reste insuffisant

Malgré la modification de la loi en 2022 permettant la prescription médicale de cannabis, la prise en charge médicale reste insatisfaisante dans de nombreuses régions. De nombreuses patientes et nombreux patients ne bénéficient toujours pas d'un remboursement par leur caisse maladie. Les professionnel·le·s de santé hésitent à prescrire – souvent par insécurité ou par crainte de stigmatisation. Les prix sont inabordables pour beaucoup. Il en résulte une médecine à deux vitesses, où seules les personnes aisées peuvent accéder à un traitement efficace à base de cannabis, tandis que d'autres – bien que munies d'une recommandation médicale pour un stupéfiant – restent sur le carreau.

Une volonté claire pour l'autoproduction légale – individuelle et collective

Pour nous, en tant que patientes, patients, consommatrices et consommateurs, il est essentiel que l'autoproduction de cannabis soit garantie par la loi. Nous saluons le fait que votre projet de loi prévoit en principe cette possibilité – c'est un pas important dans la bonne direction.

Mais trois plantes ne suffisent pas selon nous. Le rendement par plante est difficile à estimer et dépend de nombreux facteurs. **Ce qui compte, ce n'est pas le nombre de plantes, mais la quantité effective qu'une personne peut produire elle-même – en fonction de ses besoins.** Il est tout aussi important de permettre la culture collective du cannabis. Cela favorise les liens sociaux, permet un meilleur contrôle de qualité et une surveillance mutuelle.

Verein MEDCAN, Medical Cannabis Verein Schweiz, Kalkbreitestrasse 6, 8003 Zürich
medcan.ch, info@medcan.ch, CCP 61-922215-5

Verein Legalize it! Quellenstrasse 25, 8005 Zürich
hanflegal.ch, li@hanflegal.ch, Tél. 079 581 90 44

Régulation plutôt que répression : pour la sécurité, la qualité et la protection

Un marché régulé protège la santé – notamment contre le cannabis frelaté ou coupé, toujours présent sur le marché noir. Personne ne devrait consommer de telles substances dangereuses simplement parce qu'il n'existe pas d'alternatives légales et sûres. Une législation claire permettrait de réduire efficacement le marché noir.

Nos revendications pour la nouvelle loi :

- **Autoproduction légale** adaptée aux besoins réels – et non limitée par un nombre arbitraire de plantes
- **Culture collective** au sein d'associations ou de collectifs, pour plus de sécurité et d'intégration sociale
- **Prise en charge obligatoire** du cannabis médical par les caisses maladie, avec une distinction claire entre usage médical et usage récréatif – les prescriptions basées sur un diagnostic médical doivent être reconnues comme un traitement et remboursées en conséquence
- **Renforcement de l'encadrement médical**, plus de formation spécialisée, déstigmatisation
- **Accès à un cannabis de qualité**, pour toutes et tous – indépendamment du revenu
- **Une régulation claire et équitable**, au lieu d'une politique d'interdiction déconnectée du quotidien des personnes concernées
- **Un cadre légal praticable**, applicable sur le terrain et ne surchargeant pas inutilement les autorités par de la bureaucratie – seule une telle approche permettra une large acceptation et une mise en œuvre efficace

Nous vous remercions pour votre travail et votre engagement. Nous vous prions d'élaborer une loi qui reflète la réalité – avec courage, humanité et pragmatisme.

En gardant toujours à l'esprit que le chanvre est un patrimoine culturel mondial millénaire, à la fois plante médicinale et plante de plaisir, interdit et détruit par le colonialisme et l'impérialisme culturel pour priver des peuples étrangers et des dissidents de leurs droits politiques. Il est de notre responsabilité collective de reconnaître et de corriger cette injustice.

Avec nos salutations distinguées,

Franziska Quadri
Présidente, Verein MEDCAN

Sven Schendekehl
Secrétaire, Verein Legalize it!

Verein MEDCAN, Medical Cannabis Verein Schweiz, Kalkbreitestrasse 6, 8003 Zürich
medcan.ch, info@medcan.ch, CCP 61-922215-5

Verein Legalize it! Quellenstrasse 25, 8005 Zürich
hanflegal.ch, li@hanflegal.ch, Tél. 079 581 90 44